

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-489533

51232



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

03094

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

Bayadi Mustapha

Date de naissance :

01/01/1945

Adresse :

Rue Jules Gros cité Salina N°6 Appart N°6

Dasis

Tél. :

0616 09 97 97

0616 09 97 97

0616 09 97 97

Autres frais engagés :

1447,40 Dhs

Cadre réservé au praticien

Cachet du médecin :

DR. BEN YOUSSEF TRAUMATOLOGUE

23, Angle de Anouar / Académie

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/10/2010	Chirurgie			INP : 0611263016
23/10/2010	Chirurgie			Dr. Bilal SENNOOUNE TRAUMATOLOGUE-ORTHOPÉDISTE 213, Angle Anfa / Abdelmoumen Résidence Anfa Capital Center - Casablanca
EXÉCUTION DES ORDONNANCES				
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture		
ROUTE DE L'INDUSTRIE KM 10 PHARMACIE CASA Koute d'El Jadida KM 10 ROUTE DE L'INDUSTRIE PHARMACIE CASA	12/10/2010 23/10/2010	1873,80 173,6	Dr. Bilal SENNOOUNE TRAUMATOLOGUE-ORTHOPÉDISTE 213, Angle Anfa / Abdelmoumen Résidence Anfa Capital Center - Casablanca	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	D	00000000 35533411	00000000 11433553	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	G			DATE DU DEVIS <input type="text"/>
	B			DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr SENNOUNE BILAL

Médecin Spécialiste

Traumatologie - orthopédie

○ Diplôme de la faculté de médecine (Casablanca)

○ Attestation de formation spécialisée (Paris V)

- Chirurgie du genou, de la hanche, de l'épaule, du rachis...
- Chirurgie arthroscopique
- Chirurgie de la main
- Chirurgie du rhumatisme
- Chirurgie de l'appareil locomoteur
- Expertise médicale

Casablanca, le : 23 Mai 2020 : الدار البيضاء، في

Mr(Mme) : Lambach El Kha : السيد(ة)

الدكتور السنون بلال

طبيب أخصائي

علاج أمراض وجراحة العظام والمفاصل

○ دبلوم التخصص كلية الطب (الدار البيضاء)

○ شهادة التكوين التخصصي (باريس 5)

جراحة الركبة، الورك الكتف، العمود الفقري

جراحة المنضار

جراحة اليد

جراحة الروماتيزم

جراحة الجهاز العضلي

الخبرة الطبية

61.º - Mobic 15 
 ٤٨ ل.أ. جرام ١٥٠

30º - Doltran 
 ٥ - ٥ - ٢ جرام

82.º - Enzol 20 
 ٦٣.٦ جرام ٢٠١
 تاریخ اخذ الدواء : ٢٠٢٠/٠٥/٢٣

Résidence Anoual Capital Center

Angle Bd Anoual / Abdelmoumen
Porte C (213) 1er étage

Dr. Bilal SENNOUNE
 ORTHOPÉDIE - TRAUMATOLOGIE / Capital Center
 Casablanca, Morocco
 Tel.: 0522 23 06 23
 Fax: 0522 23 18 08
 Mail : orthopédie.sennoune@gmail.com
 Tel.: 0522 23 06 23

إقامة أنوال كابيتال سنتر

ملتقى شارع أنوال / عبد المؤمن

باب س (213) الطابق الأول

82116

PPV:61DH50
PER:05/23
LOT:J1427

30/00

PPV 30DH00
PER 09/23
LOT J2302



Casablanca, le 12/10/2020.

Mme Lulu LACH Rkia

<u>347,00 x 3</u>	<u>SV</u>
- Xarelto 10mg CP	pd 30 j
<u>150,00</u>	<u>SV</u>
- celebrex 200mg	pd 74 j
<u>30,00</u>	<u>SV</u>
- Doltram 1CP x 21j pd 10j	
<u>52,80</u>	<u>SV</u>
- ubiflox 500g CP	pd. 05 j
<u>127,380</u>	



Dr. Bilal SENNOUNE
TRAUMATOLOGUE - ORTHOPÉDISTE
213, Avenue Anouar Ben Mguild Center
Résidence Anouar Ben Mguild
Tétouan - Maroc
Tél.: 05 22 23 06 23 - Fax: 05 22 23 06 23

Xarelto® 10 mg / 10 cps
Rivaroxaban
P.P.V. : 347,00 DH
Bayer S.A.

6 118 001 090648

Xarelto® 10 mg / 10 cps
Rivaroxaban
P.P.V. : 347,00 DH
Bayer S.A.

6 118 001 090648

Lot. 1287468 P.P.V. : 150.00
Exp. 04/2022

PPV 30 DH 00
PER 09/23
LOT J2302

وسمو حساسين

LOT: M0384
PER: 07/2022
PPU: 52,80DH

اد حيوى واسع الطيف
الفالفي

Xarelto® 10 mg / 10 cps
Rivaroxaban
P.P.V. : 347,00 DH
Bayer S.A.

6 118 001 090648

Ibuprofex 500mg
10 Comprimés
Deva Pharmaceutique

6 118 000 410189